

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
31 mai 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

2023D059

OBJET :

**03. PROGRAMME DE
LA FÊTE NATIONALE ET
COMMUNALE DU 14
JUILLET 2023. VOTE
DES PRIMES DE
PARTICIPATION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

22.06.2023

ID : 059-215904004-20230609-20230009-01



L'an deux mil-vingt-trois, le neuf JUIN à dix-sept heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS :

M. DELVOYE Philippe **donnant procuration** à M. CITERNE Joël
Monsieur TREDEZ Alain **donnant procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose, à l'assemblée, le programme des festivités devant se dérouler en la Commune, le 14 juillet prochain.

Il propose ensuite d'allouer des primes pour la réalisation de celles-ci aux sociétés et groupements qui y participeront.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve dans son ensemble les dépenses suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| • Spectacle pyrotechnique et SARL Régie Fête | 12 000,00 € |
| • Concert en live – Friends and cie | 14 770,00 € |
| • Mld Massimo (après midi dansante) | 450,00 € |

27 220,00 €

Ces prestations seront effectuées sur présentation de factures et imputées à l'article 6232 du budget communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes aux associations participantes :

- | | |
|---|----------|
| - La société Colombophile LAIGLE
pour le lâcher de pigeons | 200,00 € |
| - L'association La Tanche Mervilloise
pour l'organisation du concours de pêche | 420,00 € |
| - L'Harmonie Municipale de Merville pour le concert | 250,00 € |

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le 22.06.2023

ID : 059-215904004-20230609-20230059-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2023

03. PROGRAMME DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 2023. VOTE DES PRIMES DE PARTICIPATION.

- Médiation mervilloise	520,00 €
- La Boule Mervilloise (ex Boule Flamande)	200,00 €
- Joueurs Mervillois	1 100,00 €
- Cyclotourisme Mervillois (Brevet)	400,00 €
	<hr/>
	3 090,00 €

Les dépenses seront imputées au compte 6574 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.